



PRIORITÉ PRÉVENTION

RESTER EN BONNE SANTÉ TOUT AU LONG DE SA VIE

Synthèse de la feuille de route Santé Sexuelle 2021-2024

Stratégie nationale de santé sexuelle



Agenda 2017 - 2030



La **stratégie nationale de santé (SNSS)** constitue le cadre de la *politique de santé en France* depuis 2018

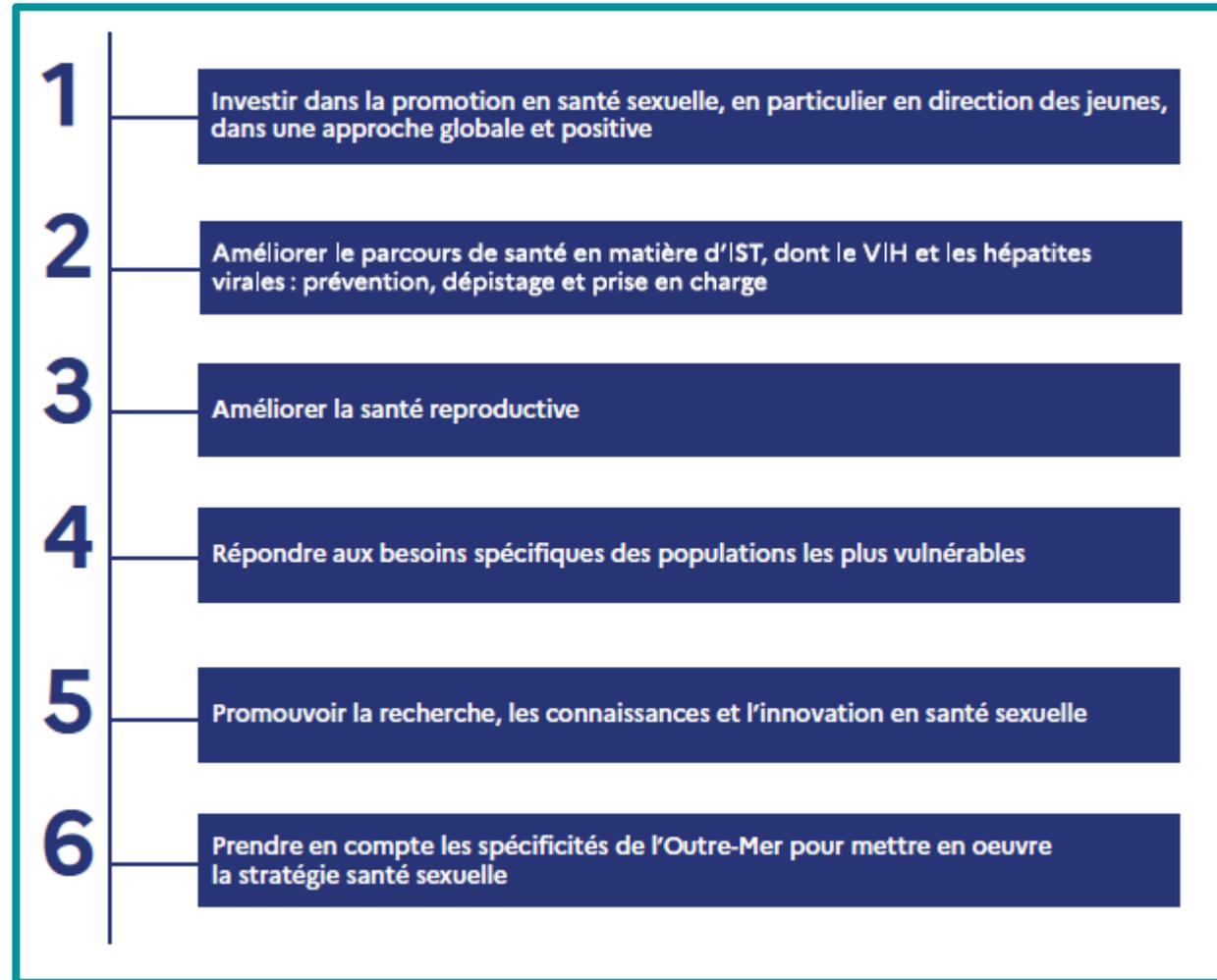
La **SNSS** s'inscrit en cohérence avec les objectifs de la *Stratégie nationale de santé (SNS)*, en particulier avec son objectif « **Promouvoir la santé sexuelle et l'éducation à la sexualité** »

La **SNSS** a pour objectif d'intégrer la santé sexuelle et reproductive dans la politique globale de santé avec quatre priorités :

- La prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux
- La lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé
- La nécessité d'accroître la pertinence et la qualité des soins
- L'innovation



La SNSS comporte six axes



La Feuille De Route (FDR) décliner opérationnellement des actions, au plus près des personnes :

- Traduire la **SNSS** en actions concrètes et en résonance avec les enjeux de **Santé Publique** et les **besoins des personnes** au plus près de leurs lieux de vie
- Travaux d'un **comité de pilotage pluripartenarial** et interministériel chargé de proposer des feuilles de route opérationnelles d'une durée de trois ans
 - FDR numéro 1, suivie de son évaluation = *santé sexuelle*, présidée par le Pr François Delfraissy
 - **FDR numéro 2 (FDR2)**, COPIL national de la **SNSS** et de la **FDR2**, présidée par le Pr François Dabis = *santé sexuelle et reproductrice*

**Feuille de route
stratégie nationale
de santé sexuelle
2021-2024**



Méthodologie de la FDR2 2021-2024

Définition de 2 axes stratégiques

- La **promotion de la santé sexuelle et reproductive** dans tous les lieux de vie, ainsi que l'éducation à la sexualité, notamment des jeunes, et la formation et sensibilisation des professionnels qui agissent dans le champ de la santé sexuelle et reproductive
- **Les parcours de santé** sexuelle (concernant les IST, dont le VIH et les hépatites) et reproductive:
 - Les **dépistages et la prévention biomédicale**
 - La **prise en charge**

Définition d'1 axe support

- **Les connaissances pour agir** : la valorisation des données et ressources existantes, la recherche et les innovations, le suivi des indicateurs

Chacun d'entre eux se scinde selon 2 axes opérationnels :

- Les spécificités populationnelles: la **population générale** et les **populations clés**
- Les spécificités des **Outre-Mer**,

Disparition du cloisonnement entre santé sexuelle et santé reproductive

Une approche de santé sexuelle et reproductive

- ✓ **Globale**
- ✓ **Transversale**
- ✓ **Intégrée**
- ✓ **Exhaustive**
- ✓ **Positive**
- ✓ **En continuité avec la stratégie nationale de santé**

Les actions de la FDR2 2021-2024

30 actions nouvelles pour les trois prochaines années (2021-2024)

- Promotion de la santé sexuelle et reproductive, information et formation, éducation à la sexualité : *actions 1 à 8*
- Parcours : dépistages, prévention biomédicale et prise en charge : *actions 9 à 23*
- Connaissances pour agir : *actions 24 à 28* ←
- Outremer : *actions 28 à 30*

Objectifs généraux de la FDR2 2021-2024

- Renforcer la lutte contre l'épidémie d'infection par le VIH, les IST en faisant un pas décisif dans la diversification de l'accès au dépistage et aux outils de prévention afin de réduire au maximum les occasions manquées de prévenir une infection par le VIH, les IST ou les hépatites :
 - *Actions 11 à 15*
 - Dépistage, PrEP, TPE ...
- Poursuivre résolument l'information, la promotion et la formation à la santé sexuelle dans tous les milieux, à toutes les étapes de vie :
 - *Actions 1 à 7*
 - Education des jeunes à la sexualité, formation des professionnels, outils de communication ...
- Accroître et renforcer l'offre en santé sexuelle en la rendant plus accessible et plus lisible pour nos concitoyennes et concitoyens : *actions 8 à 11, 16, 17, 25, 26*
 - Personnes ciblées : handicap, migrants, prostitution, vieillissement, adolescence, chemsex ...
- Se donner les moyens de connaissance pour agir de manière réactive : *actions 24 à 28*
 - Créer un **tableau de bord** des données disponibles en santé sexuelle et reproductive (*action 24*)
 - Améliorer le **système d'information et le recueil des données épidémiologiques en santé sexuelle à échelle régionale comme nationale (action 28)**.



FDR2 2021-2024 : Améliorer les connaissances pour agir

- Créer un **Tableau de bord** des données disponibles en santé sexuelle et reproductive (*action 24*) :
 - Réaliser un tableau de bord de l'ensemble des données existantes en santé sexuelle et reproductive, l'analyser et en tirer des recommandations
- Mener une étude sur les freins à la contraception définitive : en population générale et chez les professionnels de santé (*action 25*)
- Saisir la HAS sur la contraception masculine (*action 26*)
- Mener une enquête sur la santé des personnes en situation de prostitution (*action 27*)
- Améliorer le **système d'information et le recueil des données épidémiologiques en santé sexuelle à échelle régionale comme nationale** (*action 28*)
 - Améliorer dans le temps les remontées des données et des systèmes d'information sur le VIH, les IST et les hépatites

FDR2 2021-2024 : Action 24

- Créer un **Tableau de bord** des données disponibles en santé sexuelle et reproductive :
 - Identifier les organismes producteurs de données et les auditionner
 - Construire un tableau de bord permettant d'identifier les thématiques ou les populations pour lesquelles les connaissances nécessitent d'être recueillies ou actualisées
 - Instaurer une Commission chargée de :
 - Mettre à jour régulièrement ce tableau de bord et l'enrichir
 - Suivre pendant 3 ans (2021-2024) les indicateurs de la SNSS
 - Identifier les besoins de recherche et en rendre compte régulièrement au Copil
 - Indicateurs : Progression du remplissage du tableau et de son actualisation
 - Acteurs porteurs : DGS et Santé Publique France
 - Acteurs opérationnels : Tous les acteurs producteurs de données en santé sexuelle et reproductive
 - Pas de surcoût (pas de financement)

FDR2 2021-2024 : Action 28

- Améliorer le système d'information et le recueil des données épidémiologiques en santé sexuelle à échelle régionale comme nationale :
 - En articulation avec la réforme des missions des COREVIH et en lien avec les ARS et Santé Publique France : révision du dispositif de surveillance épidémiologique régionale
 - SI-DEP/SI-LAB : lancement du marché en 2022, puis élargissement progressif du périmètre des données recueillies
 - Indicateurs : Suivi VIH, IST et hépatites en temps réel
 - Acteurs porteurs : DAD (Direction de l'aide à la prise de décision)
 - Acteurs opérationnels : COREVIH, ARS, CIRE, Santé Publique France
 - Pas de surcoût (pas de financement)

MERCI